

Des différences d'orientation des collégiens en fin de troisième, selon le territoire de résidence

En 2017-2018, un peu plus d'un élève de troisième sur trois résidait dans une commune rurale. Les élèves ruraux choisissaient moins fréquemment une troisième prépa-pro que les élèves urbains. Le recours à l'enseignement agricole avant le lycée était en revanche plus répandu parmi les jeunes résidant en zone rurale. Les élèves ruraux sont, en moyenne, plus favorisés et ont des notes supérieures à l'écrit du DNB. Pour autant, à niveau scolaire égal, ils s'orientaient moins souvent que leurs homologues urbains vers la voie générale et technologique (enseignement agricole compris).

Plusieurs études nationales sur les disparités entre territoires urbains et territoires ruraux ont montré une différenciation en matière de réussite et de parcours scolaires [DEPP1, DEPP2]. Ces différences peuvent être étudiées dans la région académique à partir de la nouvelle typologie de la DEPP, laquelle est basée sur la définition actuelle du rural selon l'INSEE. Les communes rurales sont les communes peu ou très peu denses. Les territoires ruraux et urbains sont ensuite différenciés en fonction de la continuité du bâti et des déplacements domicile-travail. Le rural est ainsi segmenté en six zones : les communes de faible densité hors des unités urbaines et des grandes aires d'attraction des villes — aires de plus de 50 000 habitants — (rural éloigné peu dense et très peu dense) ; les communes de faible densité hors des unités urbaines mais dans une grande aire d'attraction des villes (rural périphérique peu dense et très peu dense) ; les communes de faible densité appartenant à une unité urbaine, avec une distinction entre celles qui sont dans une grande aire d'attraction des villes (rural périurbain) et celles qui sont en dehors (rural-bourg). Les communes urbaines sont classées en trois catégories : les « petites villes », qui correspondent aux communes de forte densité hors des grandes aires d'attraction des villes, les communes « urbaines denses » et les communes « urbaines très denses », qui correspondent aux communes de forte ou très forte densité dans une grande aire d'attraction des villes [NIR1].

Pour écarter les épiphénomènes liés à la crise sanitaire, les parcours scolaires sont étudiés pour les élèves en troisième en 2017-2018.

L'enseignement agricole plus implanté en zone rurale

A la rentrée 2017, sur les 100 000 élèves de troisième résidant dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, plus d'un tiers vivaient dans une commune rurale (36,7 %). Si la plupart des élèves de troisième étaient scolarisés dans un établissement sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, un peu plus de 2 700 étaient inscrits dans un établissement agricole, soit 2,7 % de l'ensemble des élèves de troisième. Cette proportion était plus élevée dans les territoires ruraux (4,4 %), et

particulièrement dans le rural éloigné, où elle dépasse 5,5 %. En zone urbaine, le taux n'est que de 1,8 %, et est encore inférieur dans l'urbain très dense, où moins d'un élève sur cent est scolarisé dans un établissement agricole (0,8 %). En revanche, le recours au dispositif de troisième prépa-pro, dispositif qui concernaient plus de 4 300 jeunes et qui a été remplacé depuis par la troisième prépa-métiers, était plus fréquemment choisi en zone urbaine (4,7 %) que dans le rural (3,7 %). Ces différences de choix sont probablement liées à l'implantation non uniforme de l'offre de formation dans les territoires, mais aussi à des facteurs socio-culturels propres aux élèves.

1. Répartition des élèves de troisième suivant le type de territoire

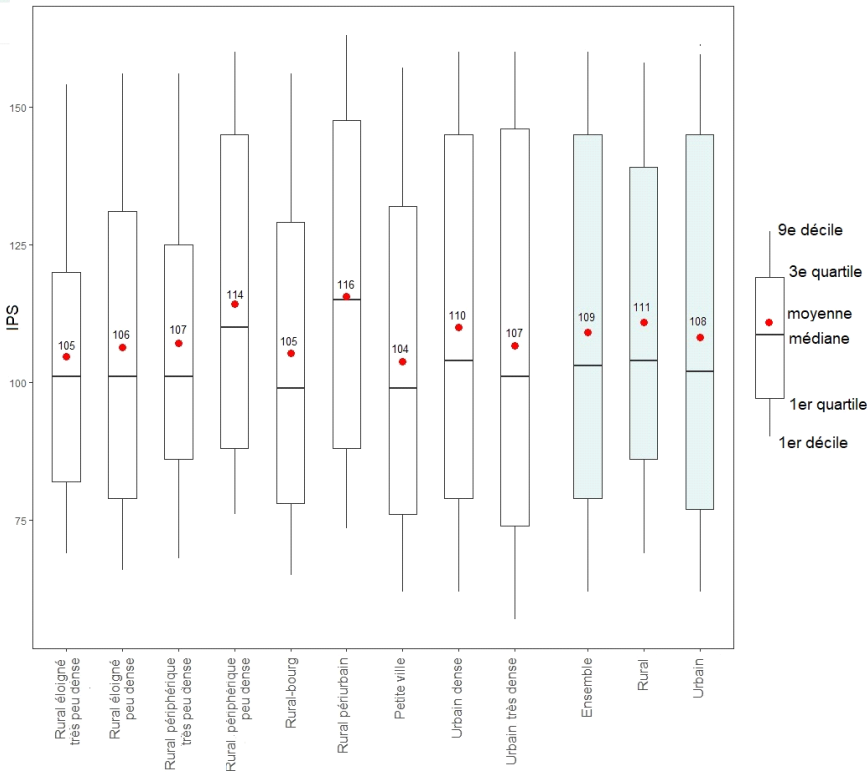
Type de commune	Répartition des élèves de troisième (%)	Part des élèves (%)	
		en agricole	en 3e prépa-pro
Rural éloigné très peu dense	1,9	5,7	3,5
Rural éloigné peu dense	7,3	5,6	3,3
Rural périphérique très peu dense	1,0	4,1	4,3
Rural périphérique peu dense	11,9	4,4	3,4
Rural-bourg	5,4	4,1	3,9
Rural périurbain	9,3	3,4	4,2
Rurale	36,7	4,4	3,7
Petite ville	4,2	3,9	4,4
Urbaine dense	32,1	2,4	4,6
Urbaine très dense	27,0	0,8	4,9
Urbaine	63,3	1,8	4,7
Ensemble	100,0	2,8	4,3

Champ : Elèves de troisième résidant dans une commune de la région Auvergne-Rhône-Alpes et scolarisés dans un établissement du ministère de l'éducation nationale ou de l'agriculture en 2017.

Source : Faere 2017

Des communes périphériques et périurbaines plus favorisées

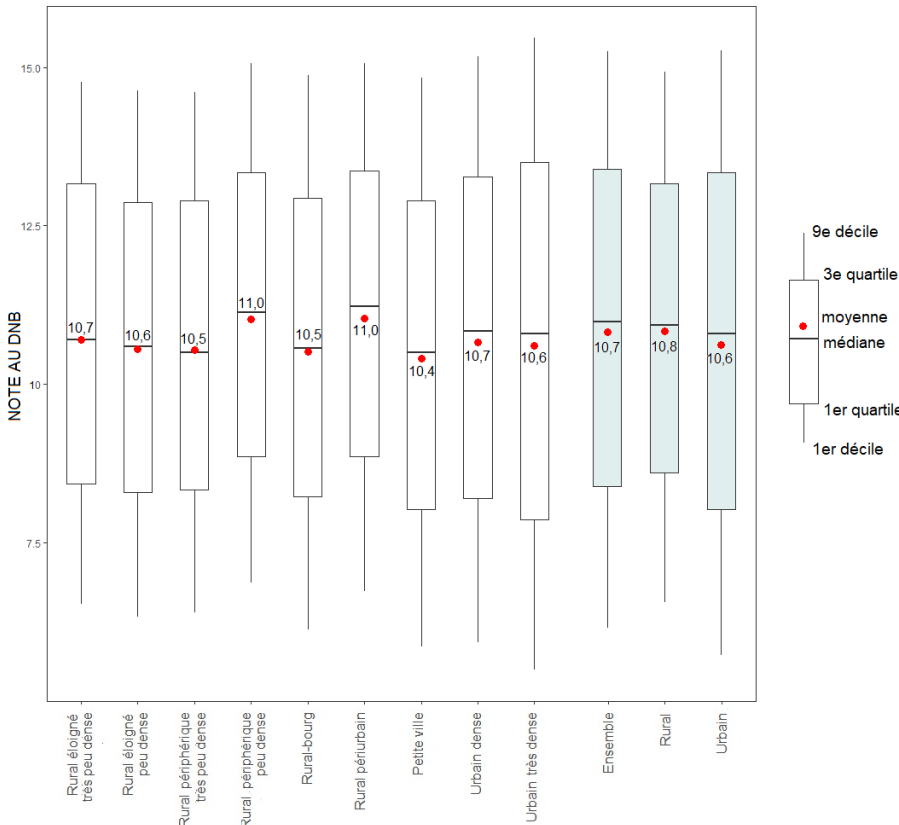
Le contexte familial influe de façon plus ou moins favorable sur la réussite des élèves. Cette influence s'évalue à partir de l'indice de position sociale (IPS). Attribué en fonction des



professions du ou des représentants légaux de l'élève, sa valeur est importante pour les élèves des catégories socio-professionnelles favorisées, plus faible pour les élèves des catégories défavorisées. C'est dans les territoires ruraux appartenant à une aire d'attraction des villes que l'IPS moyen des élèves de troisième est le plus élevé : 114 en périphérique peu dense, 116 dans le périurbain. L'IPS moyen est aussi légèrement supérieur à la moyenne (109) dans les zones urbaines denses (110). Il atteint ses valeurs les plus faibles dans les communes urbaines classées en petites villes (104), ainsi que dans certaines catégories du rural : bourgs et rural éloigné très peu dense (105). Dans les autres zones, l'IPS moyen est relativement constant (entre 105 et 107). L'écart interquartile, qui mesure l'homogénéité de la population, est le plus faible (autour de 38) dans les territoires ruraux peu denses (éloignés ou périphériques) et plus élevé dans les zones urbaines denses (66) et surtout très denses (72). Globalement, les territoires ruraux ont une population plus favorisée et plus homogène (IPS de 111 et écart interquartile de 53) que les territoires urbains (IPS de 108 et écart interquartile de 68).

L'IPS étant par construction corrélée avec la performance scolaire, celle-ci devrait donc être supérieure dans le rural.

Champ : Elèves de troisième résidant dans une commune de la région Auvergne-Rhône-Alpes et scolarisés dans un établissement du ministère de l'éducation nationale ou de l'agri-



Les élèves plus performant dans le rural

Le taux d'élèves en retard en fin de collège permet d'estimer les difficultés rencontrées par les élèves de troisième tout au long de leur scolarité. Ce taux est plus faible dans le rural (14,5 %), notamment dans le périphérique peu dense (13,2 %) et le périurbain (13,5 %), que dans l'urbain (18,1 %). C'est dans les petites villes (19,0 %) et dans les zones urbaines très denses (20,0 %) qu'il se révèle le plus élevé. Globalement, les élèves de troisième sont moins souvent en retard dans les zones rurales (14,4 %) que dans les zones urbaines (17,5 %).

Les notes à l'écrit du DNB permettent de comparer les niveaux scolaires des élèves en fin de collège. Si on ne considère que les élèves de troisième ayant passé l'examen du DNB général — ce qui exclut en grande partie les élèves des collèges agricoles et les élèves en prépa pro —, les moyennes à l'écrit varient entre 10,4 (petites villes) et 11,0 (rural périphérique peu dense et périurbain). Globalement, les élèves ruraux ont des notes à l'écrit légèrement meilleures (10,8 contre 10,6 dans l'urbain), et plus homogènes (écart interquartile de 4,6 contre 5,3 dans l'urbain).

Les différences de performance entre territoires sont donc conformes à ce qui était attendu au vu des indices de position sociale moyens.

Champ : Elèves de troisième résidant dans une commune de la région Auvergne-Rhône-Alpes, scolarisés dans un établissement du ministère de l'éducation nationale ou de l'agriculture en 2017 et présent au DNB en juin 2018

Source : Faere 2017 et Faere-DNB 2018

4. Orientation après la troisième suivant le type de territoire

Type de commune	Redoublement	Apprentissage	Bac. Pro.	CAP	Voie générale et techno.	Autre (Sortie, MLDS, etc.)
Rural éloigné très peu dense	1,8	6,3	24,7	5,1	55,6	6,6
Rural éloigné peu dense	2,4	5,4	21,5	5,1	58,9	6,7
Rural périphérique très peu dense	1,7	6,7	23,5	4,7	56,6	6,8
Rural périphérique peu dense	2,4	4,0	20,5	3,7	64,0	5,4
Rural-bourg	2,9	5,1	21,1	6,0	58,7	6,2
Rural périurbain	2,5	3,6	18,6	3,8	66,2	5,3
Rurale	2,4	4,5	20,6	4,4	62,1	5,9
Petite ville	3,2	4,1	20,5	6,5	60,9	4,7
Urbaine dense	3,2	3,5	20,0	4,8	64,7	3,8
Urbaine très dense	4,1	3,4	18,0	4,9	67,3	2,3
Urbaine	3,6	3,4	19,1	5,5	65,2	3,2
Ensemble	3,2	4,3	19,5	5,3	63,5	4,2

Champ : Elèves de troisième résidant dans une commune de la région Auvergne-Rhône-Alpes, scolarisés dans un établissement du ministère de l'éducation nationale ou de l'agriculture en 2017 et présents au DNB général en juin 2018

Source : Faere 2017 et 2018

Une orientation vers la voie générale différenciée suivant les territoires...

L'orientation des élèves de troisième est aussi assez différenciée suivant le territoire.

En fin de troisième, le redoublement est moins fréquent pour les élèves résidant dans les zones rurales (2,4 %), notamment dans les zones très peu denses (de 1,7 % à 1,8 %). Dans les zones urbaines, le taux est de 3,6 %, et dépasse les 4 % dans les territoires très denses (4,1 %).

Les jeunes de troisième des zones rurales très peu denses s'orientent plus fréquemment vers la voie professionnelle (plus de 35 % contre 29,1 % sur l'ensemble de la région), aussi bien en scolaire (plus de 28 % contre 24,8 % pour la région) ou en apprentissage (plus de 6 % contre 4,3 % pour la région). Dans les bourgs et les petites villes, la voie profes-

sionnelle en scolaire est aussi fréquemment choisie (plus de 27 %), notamment vers le CAP (plus de 6 % contre 5,3 % pour la région).

A l'inverse, que ce soit en scolaire ou en apprentissage (avant la mise en application, en 2019, de la loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel), la part des élèves de l'urbain très dense et du rural périurbain s'orientant vers la voie professionnelle était plus faible (proche de 26 %), les élèves s'orientant plus souvent vers la voie générale et technologique (plus de 67 % contre 63,5 % pour la région). Ce choix est moins fréquent dans les zones rurales très peu denses (moins de 57 %).

L'orientation est très différente pour les élèves ayant déjà opté pour l'enseignement agricole en collège ou la troisième prépa pro. Plus d'un élève de l'agricole sur deux poursuit dans la voie professionnelle (y compris apprentissage), près d'un sur neuf pour les élèves de troisième prépa-pro. Les élèves s'orientant vers la voie générale et technologique représentent moins de 2 % dans les deux cas.

Si l'on ne prend pas en compte les collégiens de l'agriculture ou en troisième prépa pro, les écarts se révèlent un peu plus prononcés vers la voie professionnelle et un peu moins vers la voie générale et technologique. La conclusion reste la même : globalement, par rapport aux jeunes urbains, les jeunes du rural s'orientent plus souvent vers la voie professionnelle (y compris l'apprentissage). Ils s'orientent moins souvent vers la voie générale et technologique, alors même qu'ils réussissent mieux à l'écrit du DNB.

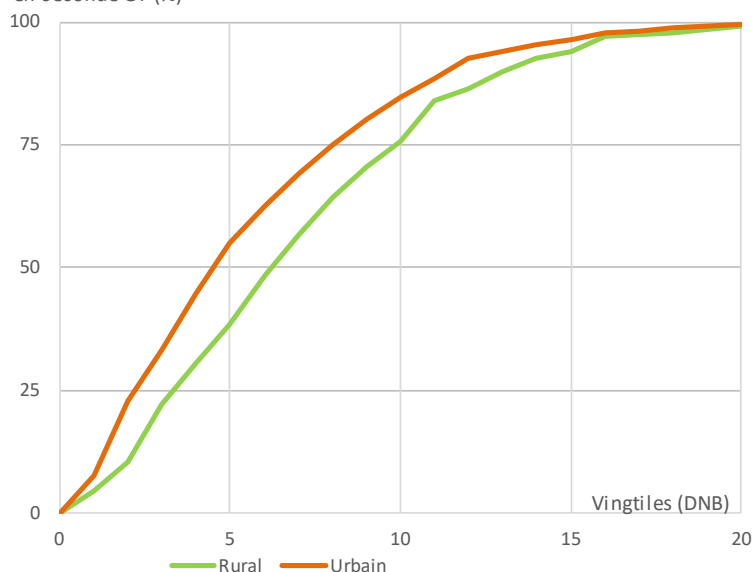
... y compris à niveau scolaire égal

Ces constats sont-ils les mêmes à niveau scolaire égal ? A partir d'un classement des élèves suivant leur note au DNB en 20 groupes d'effectifs égaux (vingtiles), avec une première tranche constituée des élèves aux notes les plus faibles, on peut étudier le taux de passage des élèves selon leur territoire de résidence et leur niveau scolaire. [Graphiques].

On constate, que, mis à part dans les cinq dernières tranches (notes les plus élevées), les taux de passage en seconde générale et technologique des élèves résidant dans le rural sont systématiquement en dessous de ceux des élèves résidant dans l'urbain. Pour les élèves ayant le meilleur niveau scolaire, les différenciations d'orientation selon le territoire disparaissent.

5. Taux de passage en seconde GT des élèves « ruraux » et « urbains » selon leur groupe de niveau au DNB

Taux de passage en seconde GT (%)



Champ : Elèves de 3e résidant en Auvergne-Rhône-Alpes, scolarisés dans un établissement du ministère de l'éducation nationale ou de l'agriculture en 2017 et présents au DNB général en juin 2018

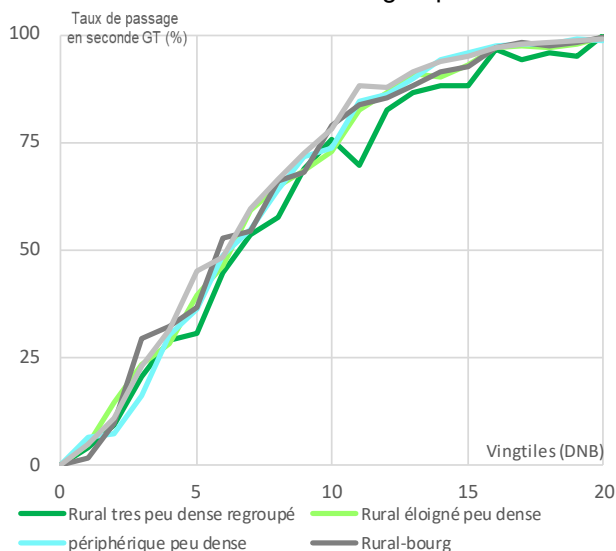
Note de lecture : parmi les élèves du 5e vingtile (élèves dont la note moyenne au DNB général est supérieure aux 20% les plus basses mais inférieure aux 75% plus hautes), 38,4 % des ruraux vont en 2GT, pour 54,9 % des urbains.

Source : Faere 2017 et 2018 - Faere-DNB 2018

Au sein des territoires urbains, les zones très denses se détachent des zones denses et des petites villes, avec des taux de passage en seconde GT plus élevés pour les deux tiers des premières tranches. Là encore, les différenciations disparaissent pour les élèves ayant le meilleur niveau scolaire.

Dans les territoires ruraux, les zones très peu denses éloignées et périphériques, que l'on a regroupées pour plus de clarté, apparaissent légèrement en retrait des autres zones. Les taux de passage en seconde générale et technologique y sont, à quasiment tous les niveaux scolaires — y compris les plus élevés —, inférieurs aux taux des autres zones.

6. Taux de passage en seconde générale et technologique des élèves « urbains » selon leur groupe de niveau au DNB



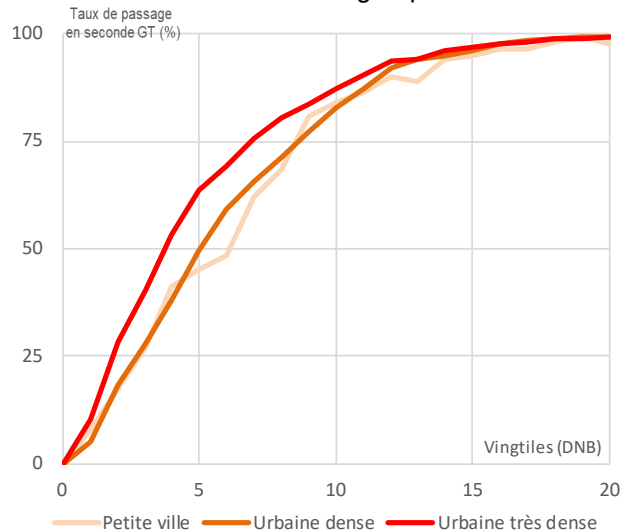
Champ : Elèves de troisième résidant dans une commune de la région Auvergne-Rhône-Alpes, scolarisés dans un établissement du ministère de l'éducation nationale ou de l'agriculture en 2017 et présents au DNB général en juin 2018

Note de lecture : parmi les élèves du 5e vingtile (élèves dont la note moyenne au DNB général est supérieure aux 20% les plus basses mais inférieure aux 75% plus hautes), 30,7 % des élèves en zone rurale très peu dense (éloignée ou périphérique) vont en 2GT.

Source : Faere 2017 et 2018 - Faere-DNB 2018

Il apparaît donc, qu'à niveau scolaire égal, les élèves urbains vont plus souvent en voie générale et technologique, y compris dans l'enseignement agricole. Ceci se vérifie grâce à une régression logistique : à niveau scolaire égal (note au DNB), les écarts d'orientation entre élèves urbains et ruraux sont statistiquement significatifs. On montre ainsi, qu'à niveau scolaire égal, la fréquence d'orientation vers la voie générale et technologique est la plus élevée en zone urbaine dense et la moins élevée en zone rurale éloignée très peu dense (suivi par les zones rurales périphériques très peu denses). Ces observations restent vraies si l'on neutralise les facteurs explicatifs les plus connus : catégorie sociale (PCS), sexe, secteur scolaire d'origine.

7. Taux de passage en seconde générale et technologique des élèves « ruraux » selon leur groupe de niveau au DNB



Champ : Elèves de troisième résidant dans une commune de la région Auvergne-Rhône-Alpes, scolarisés dans un établissement du ministère de l'éducation nationale ou de l'agriculture en 2017 et présents au DNB général en juin 2018

Note de lecture : parmi les élèves du 5e vingtile (élèves dont la note moyenne au DNB général est supérieure aux 20% les plus basses mais inférieure aux 75% plus hautes), 49,5 % des élèves en urbain dense vont en 2GT.

Source : Faere 2017 et 2018 - Faere-DNB 2018

Bibliographie :

[NIR1] « Les différences de conditions de scolarisation selon les territoires en Auvergne-Rhône-Alpes », Note d'Information Régionale du SIASEPP (2022)

[DEPP1] « Les performances scolaires et l'orientation en fin de troisième selon le type de commune », Fabrice Murat (DEPP), revue Education et Formations (2021)

[DEPP2] « Le parcours et les aspirations des élèves selon les territoires - Des choix différenciés en milieu rural ? », Claudine Pirus (DEPP), revue Education et Formations (2021)

Sources : les données des élèves de troisième et de seconde sont issues de la base de données Faere (Fichiers anonymisés d'élèves pour la recherche et les études) qui répertorie les élèves scolarisés en France métropolitaine et DOM (hors Mayotte) dans les établissements du secteur public et privé sous contrat, les apprentis, ainsi que les candidats et résultats aux examens du DNB. Les données concernant les élèves de troisième et seconde de l'enseignement agricole sont issues des fichiers du constat du ministère de l'agriculture, qui répertorie les élèves scolarisés dans les établissements agricoles de la région académique.

Champ : Elèves de troisième scolarisés à la rentrée 2017 dans un collège du ministère de l'éducation nationale ou de l'agriculture.

Directeur de publication : Olivier Dugrip,
Recteur de Région Académique Auvergne Rhône-Alpes
Service Interacadémique de la Statistique de l'Evaluation de la
Prospective et de la Performance (SIASEPP)

siassepp@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr

92, rue de Marseille - BP 7227 - 69007 Lyon Cedex 07

Rédacteur en chef : Pascal Arros

Cheffe de projet : Mireille Domenge-Vigneron

Auteur : Raymond Prinzi